



Croisière 2028

En Andalousie sur le Guadalquivir

Les résultats du sondage organisé précédemment ayant placé l'Andalousie en tête de vos réponses, l'AAM s'est prépositionnée pour une croisière sur le Guadalquivir du 30 mars au 6 avril 2028.

Le choix de ces dates a été guidé par le souci d'éviter les vacances scolaires d'avril, où nombre d'entre nous sont indisponibles. L'étude des conditions climatiques, très semblables à celles d'avril, et un coût moins élevé nous ont conforté dans cette décision.

2028, c'est à la fois très loin et très proche pour organiser une croisière pour un groupe.

Très loin, car nous ne savons pas quelles seront alors nos contraintes personnelles (médicales, familiales ou autres...) et que le prestataire, CroisiEurope, ne peut encore indiquer des tarifs précis, des ajustements à la marge du programme et les informations concernant l'aérien.

Et néanmoins très proche, car CroisiEurope doit bloquer les cabines et les dates qui nous intéressent rapidement, notamment sur les croisières très prisées par des groupes étrangers et s'organisant très en amont, comme celle de l'Andalousie.

C'est pourquoi nous devons communiquer avant fin octobre une première estimation du nombre de cabines par type de pont qui nous seraient nécessaires.

A cet effet, vous trouverez sur notre site (lien sur la page d'accueil de notre site, bloc « Croisière 2028 »), un bulletin de pré-inscription, qui nous permettra de recenser vos souhaits, afin que CroisiEurope puisse attribuer à l'AAM les cabines correspondantes.

Si nous ne connaissons pas encore les tarifs 2028, nous avons effectué en annexe une simulation tenant compte d'une certaine inflation qui pourra vous donner une idée, certes imprécise, des tarifs qui pourraient être appliqués en 2028.

Par ailleurs, nous avons décidé d'individualiser l'option « Grenade », à la fois en raison du coût supplémentaire, mais aussi pour les temps de trajet en car importants (6 heures) qu'elle nécessite. Cette option ne pourra pas se transmettre d'un participant à un autre, car les billets d'entrée à l'Alhambra sont nominatifs. Cette alternative se substituera au programme CroisiEurope prévu : visite de la cathédrale de Séville et du palais de la comtesse Lebrija.

Important :

Cette pré-inscription nous sert de base de travail et ne vous engagera pas avant la signature définitive du contrat avec CroisiEurope en mars 2027 : jusqu'à cette date vous pourrez donc revenir sur votre décision et être remboursé(e) de votre acompte.

Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

Danielle Garnier

gerdanie@gmail.com

Jean-Jacques Vichery

jj.vichery@wanadoo.fr